

## ACCIDENT

22 avril 2006 - avion immatriculé F-BFBO

<b>Evénement :</b>	décrochage lors d'un demi-tour pendant un vol en montagne, collision avec un arbre.
<b>Causes identifiées :</b>	prise en compte insuffisante des caractéristiques du relief lors de la préparation du vol retour, méconnaissance des particularités du vol en montagne. focalisation de l'attention sur l'environnement extérieur au détriment de la conduite du vol.

<b>Conséquences et dommages :</b>	passager blessé, aéronef fortement endommagé.
<b>Aéronef :</b>	avion Piper J3 C 65, moteur Teledyne Continental A 65 8F de 65 ch.
<b>Date et heure :</b>	samedi 22 avril 2006 à 16 h 20.
<b>Exploitant :</b>	club.
<b>Lieu :</b>	Le Bonhomme (68), col du Bonhomme, altitude : 980 mètres
<b>Nature du vol :</b>	voyage.
<b>Personnes à bord :</b>	pilote + 1.
<b>Titres et expérience :</b>	pilote, 59 ans, PPL (A) de 1976, 525 heures de vol, 185 sur type, 7 heures dans les trois mois précédents, toutes sur type.
<b>Conditions météorologiques</b>	évaluées sur le site de l'accident : vent calme, CAVOK, température 9 °C, QNH 1015 hPa.

## CIRCONSTANCES

Le pilote décolle vers 15 h 50 de l'aérodrome de Colmar Houssen (68) à destination d'Epinal (88).

Lors du trajet, il a prévu de survoler le domaine skiable du Bonhomme où il avait évolué l'hiver précédent afin de le faire découvrir à son passager. Il explique que lors du survol d'une piste de ski dans le sens montant, il aperçoit tardivement des lignes électriques à haute tension devant lui. Il s'estime

trop bas pour les franchir et décide de faire demi-tour par la gauche pour reprendre de l'altitude tout en conservant une assiette à cabrer. Au cours de la manœuvre, l'avion décroche. Le train d'atterrissage heurte la cime d'un arbre. L'avion s'immobilise dix mètres dans un autre arbre.

Le pilote indique que l'avion, en raison de sa masse (deux personnes à bord avec bagages et plein de carburant) et de l'altitude, ne montait pas comme il l'aurait souhaité.

La veille, il avait effectué le trajet en sens inverse. Le franchissement des Vosges s'était passé sans problème, la pente du relief étant moins prononcée dans ce sens. Lors du retour, il a tardé à monter et s'est trouvé face à un relief qui « montait abruptement ».

Le pilote effectuait ce trajet pour la première fois. Il ne possédait pas la qualification montagne. Il s'agissait de son premier vol dans une zone montagneuse. Il avait pris en compte la présence des lignes à haute tension lors de la préparation du vol.